

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACTION CULTURELLE

Les différents types de projets en second degré

TYPE DE PROJET	INSCRIPTION DANS LE VOLET CULTUREL DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	INSCRIPTION POSSIBLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF	PUBLIC CONCERNÉ		ENSEIGNANT	PLURI DISCIPLINARITÉ	DOMAINES ARTISTIQUES OU CULTURELS	DURÉE	PARTENARIAT	PRODUCTION ARTISTIQUE, CULTURELLE OU PÉDAGOGIQUE	FINANCEMENT	ÉVALUATION QUANTITATIVE QUALITATIVE FINANCIÈRE	TEXTES DE RÉFÉRENCE											
			établissement	élèves																				
Classe à projet Artistique et culturel	OUI – circulaire N° 2008-042 Du 4-4-2008 - Circulaire n°2008-059 Du 29-4-2008	NON	Collège – LP 2nde GT	Toute la classe	Équipe Pédagogique volontaire	1 dominante + ouverture Aux autres	Sur les horaires Habituels De la classe					OUI	Circulaire n°2001-104 Du 16-1-2001											
Atelier artistique		OUI	Collège lycée	Volontaires de différents niveaux										possible	Collège : 2 à 3h Hebdomadaires LGT : 72h élève LP : 48 à 68h	obligatoire	obligatoire		Éducation Nationale - DRAC - DRRT - Conseil Général - Conseil Régional - Collectivités - Autres Partenaires		Note de service n°2001-103 Du 11-5-2001			
Atelier scientifique Et technique															3h Hebdomadaires maximum						Ciné Woulé	facultative		circulaire n°88 du 20-12-1988 et cahiers des charges signés par les ministères de la culture et de l'éducation nationale
Action éducative et Innovante à caractère Scientifique et technique															1 film/trimestre Encadré par Travail pédagogique									
Collège ou lycéens Au cinéma		NON		Toute la classe																				
Pratique instrumentale Et vocale		OUI	collège	Volontaires											3h Hebdomadaires maximum							Circulaire n°2002-139 Du 14-6-2002		
Action relevant de L'expérimentation			Collège lycée												Variable selon Le projet									
Classe à Horaires aménagés		Théâtre	NON	collège									Classe formée D'élèves volontaires	oui	À expérimenter Selon le projet	Structures Culturelles Et Collectivités	obligatoire					circulaire n°2008-042 du 4-4-2008 et circulaire n°2008-059 du 29-4-2008		
		Arts plastiques																				arrêté du 22-6-2006 et circulaire n°2002-165 du 2-8-2002		
		Musique																				arrêté du 31-7-2002		
	Danse	circulaire n°2007-020 du 18-1-2007																						

Les différents domaines artistiques et culturels

ARCHITECTURE	CINÉMA	ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	LITTÉRATURE, POÉSIE	PHOTOGRAPHIE
ARTS APPLIQUÉS	CIRQUE	ÉDUCATION AUX MÉDIAS	PATRIMOINE	THÉÂTRE
ARTS DU GOUT	DANSE	ÉDUCATION MUSICALE	PAYSAGE	SCIENCE ET TECHNIQUE
ARTS PLASTIQUES				